

## Compte rendu de Conseil Municipal

### Séance du 21 février 2024

Nombre

de Membres en exercice

27

de Présents

23

date de la convocation : le 15 février 2024

de Votants

25

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Laure PLEVER, Maire.

**Présents :** M. BOTTRAS Thierry, Mme BOURNEUF Maryline, Mme CHARTRAIN Catherine, Mme COURTAN Nathalie, Mme DUPONT Aurélie, M. FERRAND Jean-François, Mme GARNIER Janique, M. GODET Alain, M. GOHAUD Mathieu, Mme GOUHIER Renée, Mme GRIMAL BLOT Aline, Mme JARRY Laëtitia, Mme JONNEAUX Carine, Mme LAMIER Françoise, M. LEBERT Thierry, M. LEMONNIER Thierry, Mme MAKRELOUFI Aline, M. MAUTIN Guillaume, M. PATAULT Laurent, Mme PLEVER Marie-Laure, M. TORTEVOIS Jean-Louis, M. TOURNET Bernard et Mme VENARA Jacqueline.

Absents ayant donné procuration : M. FROGER Jonathan à Mme PLEVER Marie-Laure et M. LECESVE Loïc à M. TORTEVOIS Jean-Louis

Absents/Excusés : M. BUNAS Christophe, M. TRANSON Lionel

**Secrétaire de Séance : Mme Françoise LAMIER**

#### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 février 2024
- Finances :
  - Avenant n°1 –Marché d'approvisionnement en denrées alimentaires – LOT 8 GUILMOT GAUDAIS
  - Convention avec la DSDEN pour une mise à disposition de deux agents communaux pour les activités sportives
- Urbanisme : définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 5 février 2024 est adopté à l'unanimité.

#### 1) Finances

**DELIBERATION N°2024-15 AVENANT N°1 MARCHÉ D'APPROVISIONNEMENT DES DENREES ALIMENTAIRES – LOT 8 GUILMOT GAUDAIS**

*Le conseil Municipal,*



Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le code des marchés publics,

Vu le marché conclu avec l'entreprise Guilmot Gaudais en application de la délibération du conseil municipal n°2023-94 du 20/11/2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- De conclure l'avenant n°1 avec GUILMOT GAUDAIS pour le lot 8 dont l'objet est un changement de RIB et qu'il n'y a donc aucune incidence financière
- D'autoriser Mme le Maire à signer l'avenant n°1 ainsi que tous les documents s'y rapportant pour leur exécution.

**DELIBERATION N°2024-16 CONVENTION FIXANT LES CONDITIONS DE PARTICIPATION DES AGENTS COMMUNAUX AUX ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT DANS LES ECOLES**

Mme le Maire donne lecture d'une convention concernant l'agrément Education Nationale, de deux agents communaux qui contribuent à l'enseignement des activités d'Education Physique et Sportive aux cotés des enseignants des écoles primaires publiques.

Cette mise à disposition est ponctuelle et reste asujettie à l'accord de Mme le Maire. Chaque demande des enseignants sera étudiée par Mme le Maire, en collaboration avec les agents concernés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la dite convention, annexée à la présente délibération.

## 2) Urbanisme

Mme le Maire donne la parole à M. Mautin, adjoint pour présenter le point ci-dessous.

**DELIBERATION N°2024-17 DEFINITION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES**

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15,

Mme le Maire présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones.

Conformément à la loi, une réunion publique a eu lieu le 15 janvier 2024 à la salle Mélusine. Toutes les personnes présentes ont pu être entendues et faire part de leurs propositions et avis.

Ces zones ont également été présentées à la commission aménagement de la Ville le 12 février 2024.

Les zones concernées par des panneaux photovoltaïques au sol et par de l'agrivoltaïque sont les suivantes :

	Parcelles concernées	Superficie (en m <sup>2</sup> )
Chemin du thym	F10	27 875
Projet agrivoltaïque (route de Courcemont)	E124	19 210
	E223	12 380
	E225	33 129
	D3	12 220
Terrain rue de Rosay	AC242	17 280
Ancienne décharge Route de St Celerin	AH172	13 206



<i>Ancienne scierie</i>	<i>AE608</i>	<i>22 066</i>
	<i>AE613</i>	<i>6 942</i>
	<i>AE384</i>	<i>8 107</i>
<i>Projet Bonnétable/Rouperroux</i>	<i>C250</i>	<i>171 250</i>
	<i>C251</i>	<i>5 130</i>
<i>Le Grand Houx</i>	<i>B145</i>	<i>11 435</i>
	<i>B146</i>	<i>6 760</i>
	<i>B1162</i>	<i>5 455</i>
	<i>B1160</i>	<i>2 871</i>
	<i>B1202</i>	<i>4 000</i>
	<i>B141</i>	<i>9 998</i>
	<i>B140</i>	<i>9 200</i>
	<i>B137</i>	<i>16 980</i>
	<i>B602</i>	<i>6 050</i>
	<i>B1201</i>	<i>1 277</i>
	<i>B591</i>	<i>3 329</i>
	<i>B590</i>	<i>1 892</i>
<i>TOTAL</i>		<i>428 042</i>

M. Mautin précise qu'il n'y aura pas forcément des panneaux sur toutes les zones mais s'il y a des projets sur ces zones prédéfinies, ils seront favorisés.

M. Bottras demande si d'autres propriétaires sont intéressés, est il encore possible de faire entrer de nouveaux terrains dans le schéma ?

M. Mautin indique que ce schéma sera envoyé à la Prefecture et validé par la Communauté de Communes.

Si un nouveau projet voit le jour hors du schéma précité, il faudra que le porteur valide son dossier via un comité de projet. La validation sera donc plus longue mais n'est pas impossible. L'élaboration des ZAER est facilitateur pour les porteurs de projets mais n'est pas bloquant.

*Mme le Maire propose que l'intégralité de la commune soit concernée par des panneaux photovoltaïques en toiture, hors exclusion zone protégée et selon l'avis de l'Architecte des Batiments de France.*

*Mme le Maire indique que la Commune n'est pas concernée par des projets éoliens.*

*Mme le Maire soumet ces proposition de zones à délibération.*

*Ouï l'exposé de Mme le Maire et après avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :*

*DEFINIT comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones proposées ci-dessus.*

*VALIDE la transmission de la cartographie de ces zones à M. le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département de la Sarthe, ainsi qu'à la communauté de communes Maine Saosnois.*

*VALIDE LE PRINCIPE de l'intégration de ces zones dans le document d'urbanisme de la commune dès que la cartographie départementale sera arrêtée, en application du II de l'article L. 153-31 du code de l'urbanisme.*

### 3) Questions diverses

Mme le Maire demande s'il y a des questions concernant les décisions prises depuis le 30/01/2024.



## TABLE DES DECISIONS 2024

Date de la décision	N° de la décision	Intitulé	Attributaire	Montant HT
30/01/2024	DM 2024-37	Achat de galets pour le jardin du souvenir	Districo	109,38 €
30/01/2024	DM 2024-38	Achat d'huile de chaine	Tessé JL	135,96 €
30/01/2024	DM 2024-39	Achat de fournitures de clôture	Districo	543,46 €
31/01/2024	DM 2024-40	Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales	Sogea Ouest TP	4 100,00 €
31/01/2024	DM 2024-41	Travaux sur les boîtes de branchement du réseau d'eaux usées	Sogea Ouest TP	5 400,00 €
31/01/2024	DM 2024-42	Vérifications réglementaires des portes automatiques des ateliers municipaux, de l'aire de jeux de l'école maternelle et de l'installation électrique et de la borne de recharge pour véhicule au jardin public pour 3 ans	Bureau Veritas	2 782,50 €
01/02/2024	DM 2024-43	Remplacement de l'embrayage du véhicule Iveco	Cretot Ouest	1 382,05 €
01/02/2024	DM 2024-44	Achat de produits d'entretien pour la cantine	Obyo Bretagne	1 129,80 €
01/02/2024	DM 2024-45	Achat de fournitures pour réparation de l'autolaveuse	R2SM	444,96 €
02/02/2024	DM 2024-46	Réparations complémentaires des portes sectionnelles des ateliers municipaux	Fim'Pro	418,00 €
02/02/2024	DM 2024-47	Contrat de maintenance des portes sectionnelles des ateliers municipaux	Fim'Pro	455,00 €
06/02/2024	DM 2024-48	Réparation de la saleuse	Le Hello	376,00 €
06/02/2024	DM 2024-49	Achat de bombes de traçage et de vis pour les services techniques	Foussier	306,86 €
06/02/2024	DM 2024-50	Réparation complémentaire d'une porte sectionnelle des ateliers municipaux	Fim'Pro	1 098,00 €
06/02/2024	DM 2024-51	Maintenance des postes informatiques pour un an (annule et remplace la décision DM 2024-26)	Delta Technologies	5 553,00 €
07/02/2024	DM 2024-52	Débroussaillage des haies et des accotements sur les routes de campagne	Entreprise Roullier	6 526,00 €
07/02/2024	DM 2024-53	Réparation sur le véhicule Berlingo	Garage du Château 2	223,49 €
08/02/2024	DM 2024-54	Remplacement d'électrovannes gaz sur le chauffage de l'église St Sulpice	Delestre	1 824,39 €
08/02/2024	DM 2024-55	Achat de contre-plaqué pour le Conseil Municipal Jeunes	Drouin	150,43 €
08/02/2024	DM 2024-56	Extension de garantie du serveur de la mairie pour 1 an	Delta Technologies	1 242,60 €
09/02/2024	DM 2024-57	Achat de fournitures pour réparation des serres	Districo	409,50 €
09/02/2024	DM 2024-58	Achat de 8 panneaux "Terre de jeux"	Graphic Ouest	545,44 €
12/02/2024	DM 2024-59	Travaux de sécurisation du réseau nu - éclairage public - rue de Luynes	Citeos	1 001,80 €
12/02/2024	DM 2024-60	Renouvellement de l'antivirus sur 11 postes informatiques	Delta Technologies	462,00 €
12/02/2024	DM 2024-61	Achat de jetons pour la station de lavage	Super U	40,00 €
13/02/2024	DM 2024-62	Achat de serrures et de poignées pour portes	Setin	326,28 €
13/02/2024	DM 2024-63	Achat d'huile, de graisse et de nettoyeurs pour les véhicules et engins des services techniques	Sadaps Bardahl	1 964,64 €
13/02/2024	DM 2024-64	Achat de peinture pour divers bâtiments	Prisma Décor	1 261,12 €
13/02/2024	DM 2024-65	Achat de fleurs pour l'embellissement de la commune	Capucine	2 605,28 €
14/02/2024	DM 2024-66	Achat de fleurs pour l'embellissement de la commune	JAD	2 896,47 €
14/02/2024	DM 2024-67	Achat d'un panneau directionnel "La Chevrie"	Graphic Ouest	39,34 €
15/02/2024	DM 2024-68	Achat d'un tampon dateur pour la mairie	Lyreco	52,70 €
15/02/2024	DM 2024-69	Achat de fournitures électriques pour divers bâtiments communaux	Rexel	1 732,04 €
15/02/2024	DM 2024-70	Achat de fournitures scolaires pour l'école élémentaire	Groupe Delta Ouest	15,51 €
15/02/2024	DM 2024-71	Achat de fournitures administratives	Lyreco	905,36 €

M. Bottras demande des renseignements sur l'attente des autorisations administratives pour l'ouverture du magasin Mangasie.

M. Mautin précise que nous attendons les autorisations liées aux Etablissements Recevant du Public, notamment celles liées à l'accessibilité et à la sécurité.

M. Bottras indique que le comité de jumelage organise un voyage à Twistringén du 7 au 12 mai 2024. Le comité espère la présence de nombreux jeunes et adultes lors de ce voyage. Mme le Maire précise qu'elle sera présente.

Un flyer est remis à tous les conseillers.

Mme le Maire indique également que la commune reçoit via le comité de jumelage et le collège 25 jeunes allemands courant avril.

Le comité recherche à ce jour 13 familles qui pourraient accueillir ces jeunes du 3 au 10 avril 2024.

Un logement est également recherché pour les enseignants.

Mme le Maire indique que plusieurs élus se sont rendus le lundi 19 février devant la Préfecture pour manifester leur mécontentement suite à une possible fermeture de classe à la rentrée. A ce jour, il manquerait 4 enfants.

Les élus sont aux côtés des parents d'élèves et des enseignants pour se battre pour maintenir nos classes et la qualité des enseignements dispensés.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 11 mars 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

**Vu pour être affiché le 28/02/2024,**

**A adopter au conseil municipal du 11/03/2024**

#### **Adoption du compte rendu lors du conseil municipal du 11/03/2024**

Le maire, Marie-Laure PLEVER

La secrétaire de séance, Françoise LAMIER

